
ETAIENT PRESENTS (article L.2121-23) :

- **Tours Métropole Val de Loire :**

Madame et Messieurs Jérôme AUCLERC, Laurent BOUGEAULT, Marie-Christine CAUWET, Guy DAVY, Noël DEBLAISE, Alain DELANCHY, Michel GILLOT, Françoise GORON, Laure JAVELLOT, Khan KERNER, Corinne LAFLEURE, Michel LAMY, Maria LEPINE, Patric NOGIER, Jérôme POTIN, Valérie TUROT.

- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Madame et Messieurs Janick ALARY, Alain BENARD, Cyril BOISAUBERT, Victorien DEVALLEE, Christophe DUVEAUX, François LALOT, Sébastien MARTIN, Brigitte PINEAU, Marie-Laure THEPENIER, Nicolas TOKER.

- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Madame et Messieurs Stéphane AUGU, Fabien BARREAU, Jean-Luc CADIOU, Alain ESNAULT, Catherine GAY, Jean-Jacques GAZAVE, Eric LOIZON, Eric RIVAL.

ETAIENT EXCUSES :

- **Tours Métropole Val de Loire :**

Mesdames et Messieurs Rachida AISSAOUI, Cécile AUDET-PINARD, Feriella BOUKHTOUCHEN, Christophe BOUCHET, Sébastien CASSIER, Frédéric DARBON, Yann FAURRE, Jean-Patrick GILLE, Bestabée HAAS, Pierre JOUAN, Patrick LEFRANCOIS, Vincent LICHERON, Sarada LOOCK, Laurent RAYMOND, Michel ROLQUIN, Cathy SAVOUREY.

- **Communauté de communes Touraine-Est Vallées :**

Mesdames et Messieurs Gilles AUGEREAU, Claude GARCERA-TRIAY, Bruno MAZEREAU, Vincent MORETTE, Yves PETIBON, Eric SUTEAU.

- **Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre :**

Mesdames et Messieurs Jérôme BIROCHEAU, Emmanuel DUFAY, Frédéric DUPEY, Jean-Christophe GASSOT, Sylvia GAURIER, Jean-Marc JASNIN, Patrick NATHIE, Pascal PLOTON.

POUVOIRS :

- M. Gilles AUGEREAU donne pouvoir à Mme Marie-Laure THEPENIER
- M. Sébastien CASSIER donne pouvoir à Mme Françoise GORON
- M. Emmanuel DUFAY donne pouvoir à Mme Christine GAY
- M. Yann FAURRE donne pouvoir à M. Alain ESNAULT
- M. Vincent LICHERON donne pouvoir à Mme Laure JAVELLOT
- M. Vincent MORETTE donne pouvoir à M. Janick ALARY
- M. Eric SUTEAU donne pouvoir à M. Christophe DUVEAUX
- M. Jean-Marc JASNIN donne pouvoir à M. Eric RIVAL

26/03/04 - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES : DESIGNATION DES MEMBRES

Madame la Présidente donne lecture du rapport suivant :

Afin de pouvoir procéder à la passation de marchés publics dont le montant est supérieur aux seuils définis à l'article L2124-1 du code de la commande publique, il est constitué, conformément aux dispositions des articles L1414-1 et suivants et L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales une Commission d'appel d'offres.

Aussi convient-il de procéder à la désignation des nouveaux membres de la commission d'appel d'offres chargée d'attribuer les marchés publics.

Conformément à l'article L1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission d'appel d'offres d'un syndicat mixte est composée des membres suivants :

- La Présidente ou son représentant,
- cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui de membres titulaires.

Il sera proposé au Comité syndical de désigner les membres de cette commission.

Après avoir procédé à un appel à candidature, la liste des candidats est la suivante :

1. Yann FAURRE
2. Stéphane AUGU
3. Christophe DUVEAUX
4. Brigitte PINEAU
5. Patrick NOGIER
6. Janick ALARY
7. Noël DEBLAISE
8. Michel GILLOT
9. Cyril BOISAUBERT
10. Laurent BOUGEAULT

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **Abroge** la précédente délibération ayant trait à ce sujet ;
- **Précise** que le Président de la commission est du Syndicat Mixte ou son représentant ;
- **Vu** la délibération relative aux conditions de dépôt des listes des membres de la commission d'appel d'offres ;
- **Désigne**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales :

En qualité de titulaires :

Mme Valérie TUROT : Présidente

1. Yann FAURRE
2. Stéphane AUGU
3. Christophe DUVEAUX
4. Brigitte PINEAU
5. Patrick NOGIER

En qualité de suppléants :

6. Janick ALARY
7. Noël DEBLAISE
8. Michel GILLOT
9. Cyril BOISAUBERT
10. Laurent BOUGEAULT

La Présidente,



Valérie TUROT